

# GÉORISQUES

## Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

01500 Ambérieu-en-Bugey

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.  
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :  
[georisques.gouv.fr/cgu](http://georisques.gouv.fr/cgu)

## 6 Risques naturels identifiés :



**INONDATION**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**REMONTÉE DE NAPPE**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**SÉISME**



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



**MOUVEMENTS DE TERRAIN**



sur ma commune :

**EXISTANT**



**RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES**



sur ma commune :

**MODÉRÉ**



**RADON**



sur ma commune :

**MODÉRÉ**

## 3 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**NUCLÉAIRE**



sur ma commune :

**CONCERNÉ**



**POLLUTION DES SOLS**



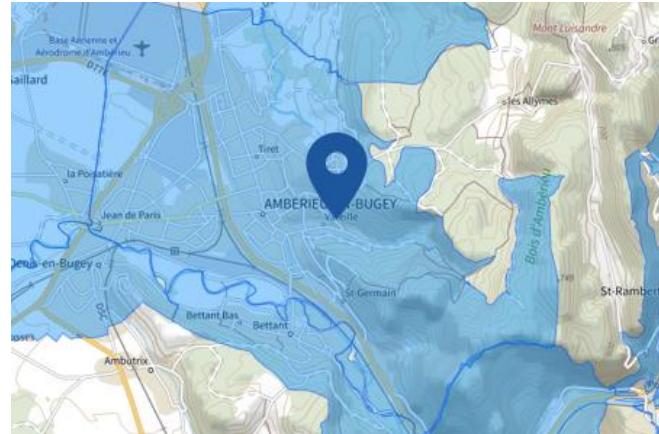
sur ma commune :

**CONCERNÉ**

# Risque d'inondation sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



 Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

## Informations détaillées :



### PPRN : PPRi PPRmt Ambérieu en Bugey

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRi PPRmt Ambérieu en Bugey a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 03/03/2004

Date d'approbation : 06/02/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

#### Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

Par remontées de nappes naturelles

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Mouvements de terrain

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



### AZI : Atlas des zones inondables de l'Albarine

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

# Risque d'inondation sur Ambérieu-en-bugey



## DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation

Par une crue torrentielle ou à montée rapide de cours d'eau

### 4 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

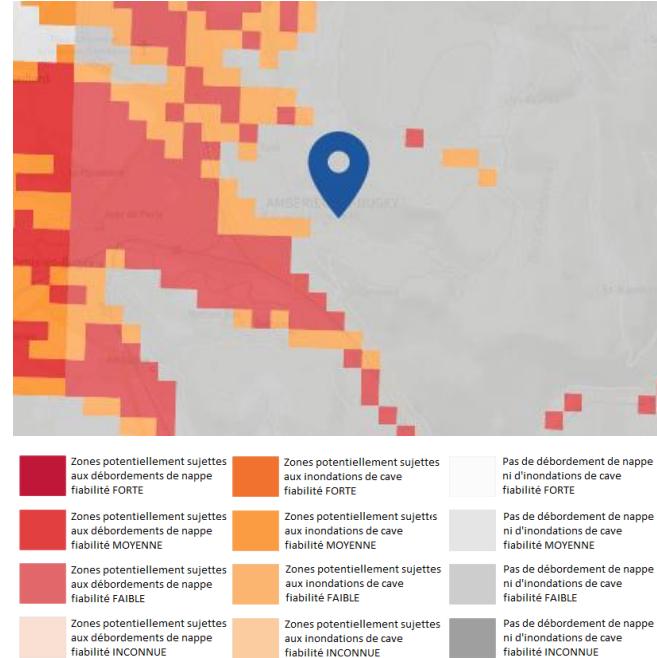
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2119792A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/05/2021	02/07/2021
INTX9210072A	Inondations et/ou Coulées de Boue	21/12/1991	29/03/1992
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/02/1990	23/03/1990
NOR19830906	Mouvement de Terrain	01/05/1983	11/09/1983

# Risque de remontées de nappe sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



## Informations détaillées :



### REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

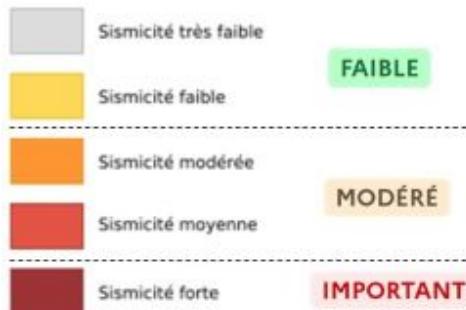
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FAIBLE

# Risque de séisme sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



## Informations détaillées :



### DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Séisme



### SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 3/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque de mouvements de terrain sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

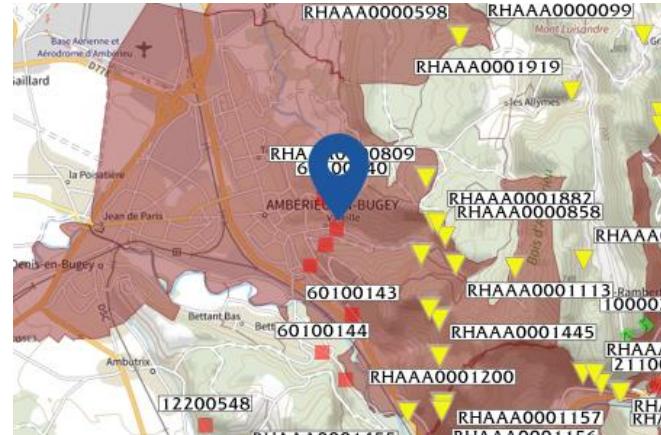
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

### Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Glissements de terrain.  
Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries



	Cave		Carrière		Naturelle		Indéterminée
	Galerie		Ouvrage Civil		Ouvrage militaire		Puits
	Souterrain		Glissement		Erosion des berges		Effondrement
	Coulée		Eboulement				

### Informations détaillées :

#### PPRN : PPRi PPRmt Ambérieu en Bugey

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRi PPRmt Ambérieu en Bugey a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 03/03/2004

Date d'approbation : 06/02/2006

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

#### DDRM : DDRM01

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Glissement de terrain](#)

### 1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

## Risque de mouvements de terrain sur Ambérieu-en-bugey

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
NOR19830906	Mouvement de Terrain	01/05/1983	11/09/1983

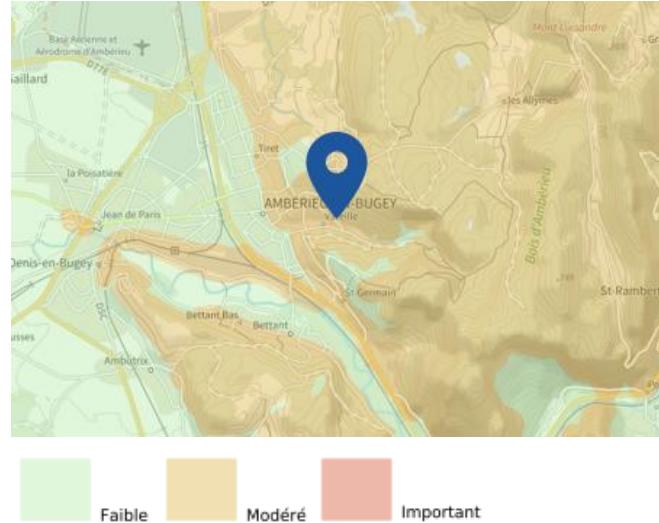
Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

# Risque de retrait gonflement des argiles sur Ambérieu-en-bugey

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



## Informations détaillées :



### RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de 2/3.

Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

## 5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2415881A	Sécheresse	01/01/2023	02/07/2024
IOME2308745A	Sécheresse	01/01/2022	03/05/2023
INTE2127289A	Sécheresse	01/04/2020	28/09/2021
INTE1917051A	Sécheresse	01/07/2018	17/07/2019
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004

# Risque radon sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune MODÉRÉ

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



## Informations détaillées :



### **RADON : Potentiel radon moyen : recommandations et obligations**

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **2/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

# Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Ambérieu-en-bugey

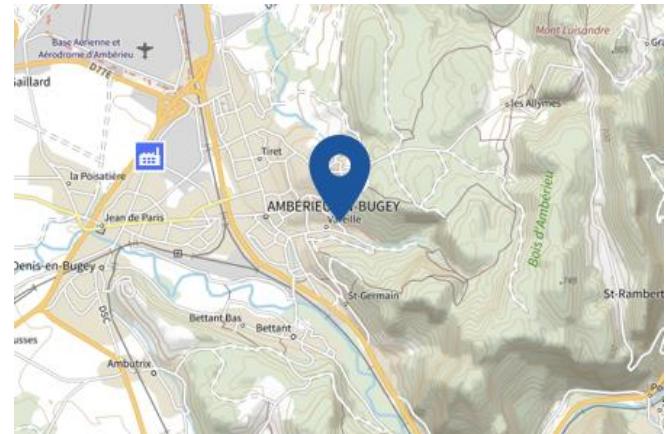
 Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



## Informations détaillées :

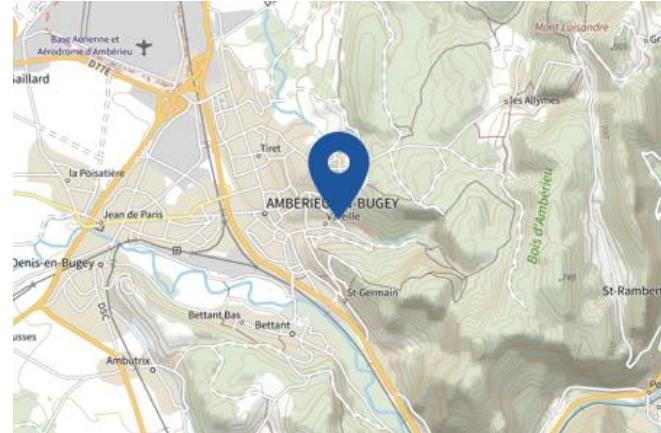
**1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune**

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
MARCEL POIL	Non Seveso

# Risque d'accident nucléaire à proximité sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.



-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iodé
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iodé
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iodé
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iodé
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iodé
-  Autres activités industrielles

## Informations détaillées :



### Campagne iodée 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](#).

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

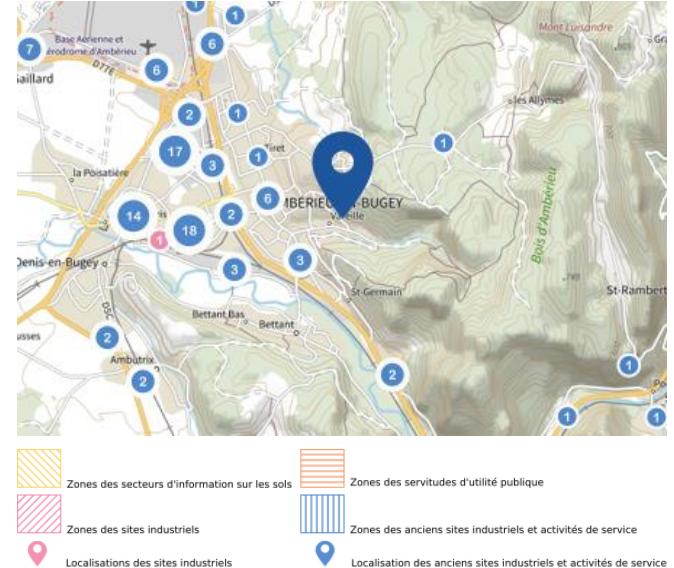
1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire du Bugey	SAINT-VULBAS	EDF	Oui

# Risque de pollution des sols sur Ambérieu-en-bugey

## Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



## Informations détaillées :



### SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.  
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

## Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

6 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
60100138	Glissement	
60100139	Glissement	
60100140	Glissement	
60100141	Glissement	
60100142	Glissement	
60100143	Glissement	

## Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

17 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
RHAAA0000678	naturelle	Gouffre de la Tapierre
RHAAA0000809	naturelle	Gouffre du Bois des Brosses
RHAAA0000858	naturelle	Gouffre du Gardon
RHAAA0001113	naturelle	Grotte de Jeanne la Folle
RHAAA0001156	naturelle	Grotte de la Cha 2
RHAAA0001157	naturelle	Grotte de la Cha 3
RHAAA0001200	naturelle	Grotte de la Falaise ou de la Cha 1
RHAAA0001445	naturelle	Grotte des Abéanches
RHAAA0001455	naturelle	Grotte des Balmettes ou de l'Aigle
RHAAA0001657	naturelle	Grotte du Gardon ou des Balmeaux ou des Vallonneaux
RHAAA0001688	naturelle	Grotte du Maupas
RHAAA0001692	naturelle	Grotte du Mont Charvet
RHAAA0001715	naturelle	Grotte du Plan
RHAAA0001869	naturelle	Grotte sous le Plan
RHAAA0001882	naturelle	Grotte supérieure du Gardon
RHAAA0001911	naturelle	Grotte voisine de la grotte sous le Plan
RHAAA0001919	naturelle	Grottelle du Chateau des Allymes

## Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000927501	Marcelpoil S.A.	Clôturée
SSP000048101	GUY NOEL PRODUCTION	En cours

## Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

105 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4042533	Décharge publique, anc. Décharge	Indéterminé	
SSP4041148	Atelier de transformation des matières	Indéterminé	
SSP4041147	Garage, tôlerie et application de	Indéterminé	
SSP4041146	Garage des Balmettes et station	Indéterminé	
SSP4041145	Transformateurs électriques et pompe	Indéterminé	
SSP4041144	Usine d'embouteillage et poste	Indéterminé	
SSP4041142	Garage	Indéterminé	
SSP4041141	Garage	Indéterminé	
SSP4041140	Installation de distribution de carburant	Indéterminé	
SSP4041139	Mécanique Générale	Indéterminé	
SSP4041138	Station de distribution de gazole	Indéterminé	
SSP4041137	Plateforme de traitement de terres	Indéterminé	
SSP4041136	Atelier de traitement de surface	Indéterminé	
SSP4041135	Négoce de matériaux de construction et	Indéterminé	
SSP4041134	Travaux publics avec distribution de	Indéterminé	
SSP4041133	Plateforme logistique	Indéterminé	
SSP4041132	"Carrière des Balmettes"	Indéterminé	
SSP4040361	Société de Transports, Garage	Indéterminé	
SSP4040360	Fabrication de pièces et ensembles	Indéterminé	
SSP4040359	Fabrication d'objets en matières	Indéterminé	
SSP4040358	Transformateurs	Indéterminé	
SSP4040357	Transport par route de déchets	Indéterminé	
SSP4040356	Dépôt de gasoil	Indéterminé	
SSP4040021	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4040020	Station de carburant (véhicules)	En arrêt	
SSP4040019	Station de carburant (soute à carburants	En arrêt	
SSP4039851	Gare de triage et dépôt de liquides	Indéterminé	
SSP4039849	Station Service (Centre Commercial de	Indéterminé	
SSP4039847	Fabrication de bétonnières	En arrêt	
SSP4039843	Fabrication de matières plastiques, anc.	Indéterminé	
SSP4039840	Carrosserie de l'Etraz	Indéterminé	
SSP4039839	dépot de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4039838	Stockage et négoce de combustibles	Indéterminé	
SSP4039836	Nettoyage, dégraissage et décapage de	Indéterminé	
SSP4039835	Nettoyage, dégraissage et décapage de	Indéterminé	
SSP4039616	Atelier de réparation et entretien de	Indéterminé	
SSP4039615	Atelier de réparation de véhicules et	Indéterminé	
SSP4039614	Stockage et distribution de gazole	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4039613	Carrière de sables et gravières	Indéterminé	
SSP4039612	Dépôt de FOD	Indéterminé	
SSP4039611	Entrepreneur de zinguerie sanitaire et	Indéterminé	
SSP4039610	Atelier de carrosserie	Indéterminé	
SSP4039609	Travail de mécanique	Indéterminé	
SSP4039608	Stockage de chlore	Indéterminé	
SSP4039607	Garage avec application de peinture par	Indéterminé	
SSP4039606	Travail des métaux	Indéterminé	
SSP4039605	Magasin de cycles avec desserte	Indéterminé	
SSP4039604	Fonderie d'aluminium	Indéterminé	
SSP4039073	Imprimerie	Indéterminé	
SSP4039027	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP4038874	Fabrication de moules métalliques pour	Indéterminé	
SSP4038873	dépot de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP4038872	Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038871	Fonderie de fonte de fer	Indéterminé	
SSP4038870	Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038869	Poste de distribution d'essence (Hôtel)	Indéterminé	
SSP4038868	Atelier de chamoiserie et de mègisserie	Indéterminé	
SSP4038867	Dépôt de ferraille, produits	En arrêt	
SSP4038866	Dépôt de déchets ménagers	Indéterminé	
SSP4038865	Récupération et stockage de déchets	En arrêt	
SSP4038864	Carrosserie	Indéterminé	
SSP4038863	Produits métallurgiques	En arrêt	
SSP4038862	Garage d'entretien et de réparation	Indéterminé	
SSP4038861	Carrosserie	Indéterminé	
SSP4038860	Station service	Indéterminé	
SSP4038859	Fabrication de chaussures et articles en	Indéterminé	
SSP4038858	Revêtements métalliques et céramiques	Indéterminé	
SSP4038857	Fabrication d'éléments en résine	Indéterminé	
SSP4038855	Usine à gaz	Indéterminé	
SSP4038854	Garage avec poste de distribution	Indéterminé	
SSP4038853	Atelier de moulage et dépôt de matières	Indéterminé	
SSP4038852	Carrosserie de l'Etraz	En arrêt	
SSP4038851	Carrosserie	En arrêt	
SSP4038850	Tolerie, peinture automobile	Indéterminé	
SSP4038849	dépot de liquides inflammables	En arrêt	
SSP4038848	Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038847	Entreprise générale de travaux publics,	En arrêt	
SSP4038846	Atelier de carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP4038844	Laboratoire de produits cosmétiques	Indéterminé	
SSP4038843	Atelier de teinturerie, dégraissage "Lav	Indéterminé	
SSP4038842	Blanchisserie Bugiste "LAV PLUS"	En arrêt	
SSP4038841	Mécanique de précision	Indéterminé	
SSP4038840	Station Service "Relais de l'Albarine"	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4038839	Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038838	Vente de combustible liquide	Indéterminé	
SSP4038837	Garage, Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038836	Poste de distribution d'essence	Indéterminé	
SSP4038835	Mécanicien, Station service, Moto/auto	Indéterminé	
SSP4038834	Entrepreneur de transport (garage)	En arrêt	
SSP4038833	Mécanicien (Maraudet), Electro garage	Indéterminé	
SSP4038832	Station service	Indéterminé	
SSP4038831	Poste de distribution	Indéterminé	
SSP4038830	Garage, station service	Indéterminé	
SSP4038826	Magasin de cuirs verts	Indéterminé	
SSP4038825	Tannerie	Indéterminé	
SSP4038824	Café avec poste de distribution	Indéterminé	
SSP4038620	Atelier de travail mécanique des métaux	Indéterminé	
SSP4038619	Construction de moteurs	En arrêt	
SSP4038618	Atelier de reconstruction de moteurs	Indéterminé	
SSP4038616	Garage avec station service	Indéterminé	
SSP4038615	Stockage et distribution de carburant	Indéterminé	
SSP4038614	Garage "Jean de Paris" avec station	Indéterminé	
SSP4038536	Pressing "Le Vincenne" Clean Service	En arrêt	
SSP4038431	Dépôt de ferrailles, produits	En arrêt	
SSP525729	SOCABAM	En arrêt	





## QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

# INONDATION ?

### Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation  
**OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

### Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

### Pendant toute la durée de l'inondation



**NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE**, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI**, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités



## QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

# SÉISME ?

### Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



### Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



### Après les secousses



**SORTEZ DU BÂTIMENT,** évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



**ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES** et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



**EVITEZ DE TÉLÉPHONER** afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ÉCOUTE** des consignes des autorités

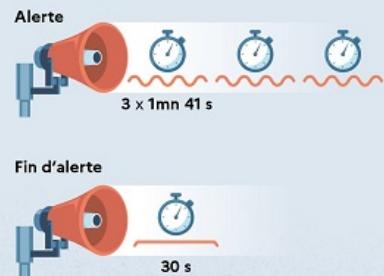
QUE FAIRE  
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT INDUSTRIEL ?

## Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



## En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



## Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE  
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,  
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)



## QUE FAIRE EN CAS D'...

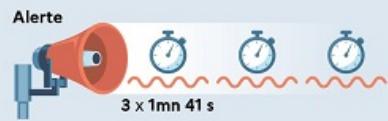
Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

# ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h avec les objets et articles essentiels



En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- S'IL PLEUT, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- PRENEZ DE L'IODE, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet

Pendant toute la durée de l'alerte



**RESTEZ À L'ÉCOUTE**  
des consignes des autorités  
(sur la prise d'iode, notamment)



**ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER**  
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



**RESTEZ À L'ABRI,**  
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : [georisques.gouv.fr](http://georisques.gouv.fr)